

Le Zapping des Smalls

- L'interview du dirigeant de la semaine : **Gérald Streit - CEO de Delfingen**
- **Carmila**, foncière spécialisées dans les centres commerciaux, lève **300 M€** en obligations convertibles
- **Paragon ID** annonce l'acquisition de 30% du capital de son partenaire airweb
- L'éditeur de logiciels **Axway Software** est la pépite de la semaine d'**Aymeric Lang, Gérant chez Erasmus Gestion**

L'interview du dirigeant



Gérald Streit - CEO de Delfingen

Quel est votre métier et comment vous positionnez-vous par rapport à vos concurrents ?

Notre métier est de développer et de produire des solutions de protection des faisceaux électriques ainsi que des tubes techniques pour les transferts de fluides pour l'automobile principalement. Nous sommes actuellement le principal acteur maîtrisant 3 des 4 grandes technologies de protection de ces réseaux avec un réseau de production mondial.

Nous avons fait de la technologie, de la qualité des produits et services nos principaux objectifs, reconnus par les équipementiers de rang 1 et les constructeurs mondiaux.

Les nouveaux modes de propulsion électriques, hybrides, prochainement hydrogène, ainsi que les assistances à la conduite génèrent de nouvelles contraintes mécaniques, électromagnétiques, de protection au crash... Nos produits entrent de plus en plus dans les éléments de sécurité du véhicule avec, par exemple, la récupération d'énergie au freinage ou les radars anti-collisions.

Quels sont les atouts que vous mettriez en avant auprès d'un investisseur ?

Nous sommes une entreprise familiale de plus de 65 années, maîtrisant en interne les technologies nécessaires sur un créneau porteur de nouveau mode de mobilité avec des véhicules électrifiés et autonomes. Nous avons toujours le souci d'une croissance contrôlée avec une orientation technologique forte.

Nous travaillons sur la recyclabilité de nos produits et nos process de production même si les câblages automobiles sont encore peu valorisés en économie circulaire... C'est de notre responsabilité.

Où voyez-vous votre groupe dans 5 ans ?

Nous avons le projet d'être le leader technologique mondial dans la protection des câblages et réseaux embarqués en gardant la flexibilité et les compétences technologiques d'un producteur et développeur de solution...

Êtes-vous heureux d'être en bourse ? Pourquoi ?

Oui... et Non :

Oui car cela nous a apporté depuis 1996 une forte organisation et compliance financière ainsi qu'une crédibilité lors d'acquisitions notamment à l'étranger.

Non, car le niveau de communication financière de plus en plus demandé par les autorités de contrôle est trop important dans le contexte concurrentiel mondial... La bonne intention finit par nuire. Deuxièmement, nous vivons depuis plusieurs années une décade liée au "secteur" qui ne tient pas compte de notre segmentation.

Quel est votre parcours personnel ?

Je suis médecin rhumatologue formé au CHU de Besançon où j'ai exercé les fonctions de Chef de Clinique et Assistant des Hôpitaux avant une installation en milieu libéral pendant 4 ans. J'ai rejoint l'entreprise familiale en 2011 avec un petit parcours à HEC à l'Executive EMBA avant de prendre la direction de l'activité Tube Technique qui débutait dans l'entreprise. J'ai ensuite pris la position de Directeur Général en 2015, celle de président du conseil d'administration en 2018.

Quel conseil donneriez-vous à un/e jeune entrepreneur/se ?

Work hard, play hard!

Un livre, un film, une série ?

Le grand bleu... L'histoire magnifique d'un compétiteur et d'un performeur mais Jacques meurt-il à la fin?? Leon, un professionnel avec des valeurs... et bien d'autres encore !!

Le mot de la fin ?

"Be the change you want to see in the world" Gandhi.

L'actualité de la semaine - Carmila

Propriétaire de centres commerciaux, le Groupe Carmila annonce le succès de son émission obligataire d'un montant de 300 M€. Lancée le 23 novembre, l'opération a entraîné un taux de souscription 5,5 fois supérieur au montant de l'émission, soit 1,65 Mds€, permettant ainsi au Groupe de proposer un coupon de 1,625% pour une échéance de 6,5 ans. Les fonds récoltés serviront au remboursement de 96,7 M€ de ses obligations à échéances 2023 et 2024 et au remboursement partiel de son emprunt bancaire arrivant à échéance en juin 2024.

La publication d'EuroLand - Paragon ID

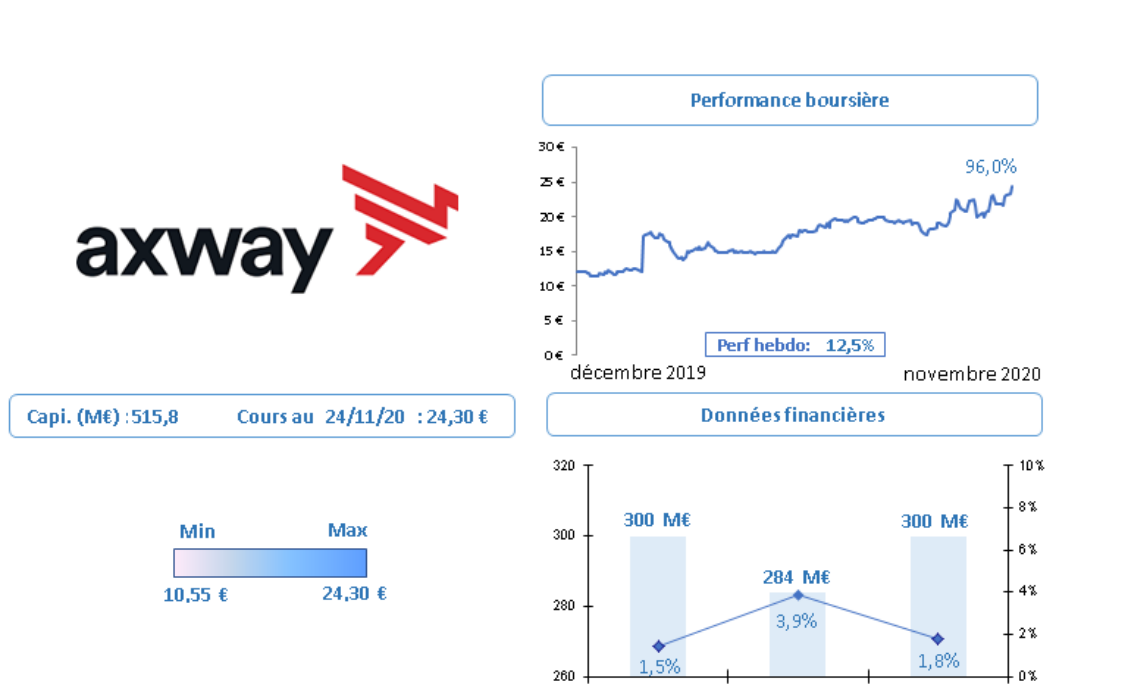
Paragon ID annonce avoir acquis 30% du capital d'airweb auprès de ses actionnaires historiques. Cette acquisition ajoutée aux 50% déjà détenus depuis novembre 2018 permet au groupe de totaliser ainsi 80% du spécialiste de la vente dématérialisée de titres de transports.

Partenaire de plus de 70 opérateurs en France dont les collectivités d'Ajaccio, Troyes, La Rochelle et Le Mans ou encore des régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et de la Martinique, la société est aujourd'hui la solution de m-ticketing la plus déployée en France. Accompagnée à l'international par Paragon ID, airweb a aussi signé en 2019 le développement et la gestion pendant 5 ans (+ 2 ans en option) de la solution billettique pour le Réseau de Transport de la Capitale de Québec. Enfin, airweb est aussi référencée à la Centrale d'Achat du Transport Public et collabore avec RATP Dev, Keolis et Transdev, faisant de la société un maillon incontournable de la mobilité française

Partenaires depuis déjà plusieurs années, ce renforcement au capital d'airweb est une excellente nouvelle pour Paragon ID qui renforce ainsi son offre digitale au service des transports publics et des Smart Cities pour répondre aux attentes grandissantes de ces marchés en pleine mutation. Nous accueillons très favorablement cette nouvelle.

[Découvrez notre flash complet ici](#)

La pépite de la semaine



Par Aymeric Lang, Gérant chez Erasmus Gestion

Axway se positionne comme un leader dans les logiciels autour du Middleware (intergiciel en français). Une bonne analogie est de voir ces solutions comme le ciment qui va relier entre elles les différentes applications informatiques et assurer leur bonne communication. Prenons l'exemple d'une banque qui a des applications à la fois dans ses locaux et sur le Cloud, avec des clients qui accèdent à leurs informations depuis différents supports. La mission d'Axway, grâce à sa plateforme AMPLIFY, sera de garantir que toutes ces applications localisées à plusieurs endroits fonctionnent en harmonie et communiquent parfaitement, en toute sécurité.

Depuis sa séparation de Sopra en 2011, l'histoire a été mouvementée. Le groupe a multiplié les acquisitions d'intergiciels pour construire, brique après brique, sa plateforme Amplify. Et cette croissance externe s'est faite au détriment de la croissance organique, plafonnée à 1% depuis 2011. En parallèle, la société, positionnée sur le modèle Licence + Maintenance, a été prise de court dès 2016 par un basculement de la demande client vers un modèle d'abonnement (SaaS).

A son arrivée à la tête du groupe en 2018, Patrick Donovan a lancé un plan de transformation de trois ans pour basculer l'offre vers le SaaS. Depuis, la part des revenus « abonnements » a triplé et cette transition s'est accélérée avec la crise du coronavirus.

La croissance organique devrait s'accroître à 5% par an à partir de 2021, grâce à une offre désormais cohérente avec les demandes d'un marché en croissance structurelle. Par ailleurs, le gros des investissements R&D est derrière nous, donc la marge opérationnelle, inférieure à 9% actuellement, devrait progresser vers 15% d'ici à 2023. Cela s'accompagnera d'une forte génération de trésorerie qui permettra quelques acquisitions ciblées pour continuer d'enrichir la plateforme. Tout ceci nous fait espérer un re-rating du titre qui, à 15x l'EBIT 2022, est 10% en-dessous de ses pairs, malgré un potentiel de croissance supérieur.

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyplata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif."

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisée à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une invitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate, à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'assume d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes avantant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

